

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE DE PRODUCTION LEGUMIERES, FRUITIERES, FLORALES ET DE PEPINIERES (RPLFFP)

RNCP 34744 : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire – Date de validité : 01/01/2026

Formation continue (1 an)



Objectif : Concrétiser votre projet !

Diplôme permettant l'acquisition de la capacité professionnelle, nécessaire à l'obtention des aides à l'installation.

Conduire en autonomie un atelier de production, **gérer** et **animer** une équipe de travail de l'organisation horticole, **mettre en œuvre** la conduite technico-économique d'un atelier de production, **réaliser** l'implantation, l'entretien et la récolte des cultures horticoles, **choisir** un système d'exploitation durable et en **assurer** le pilotage.

Poursuite d'études :

CS et BTS

Taux de réussite



Débouchés :

Ouvrier qualifié, responsable d'équipe, responsable de production, exploitant

Méthode mobilisée : l'alternance

L'équivalent de 12 semaines de stage (420h) en milieu professionnel sur 34 semaines de formation (721h).

L'alternance, un support de formation qui permet :

- D'allier pratique et théorie
- D'acquérir de l'expérience professionnelle
- Créer son réseau professionnel

Nos atouts

Une formation adaptée et individualisée

Selon votre expérience et vos diplômes, le parcours de formation peut être modulé.

Un suivi individualisé permis par : des petits groupes, des visites de stages, des formateurs présents sur site.

Un réseau de professionnels, permettant des :

- Interventions de spécialistes
- Visites d'exploitations et d'entreprises
- Cas concrets techniques

Modalités d'évaluations

4 blocs de compétences et 1 UCARE

Evaluations continues par UC (Unités Capitalisables) en centre de formation.

Compétences évaluées lors d'entretiens portant sur une situation professionnelle vécue, à partir d'un support écrit.

Formation individualisable, possibilité de valider un seul ou plusieurs blocs de compétences.

Le diplôme sera obtenu après validation de l'ensemble des blocs de compétences et de l'UCARE.

Modalités et délais d'accès

Pré-requis :

Être âgé de 18 ans au moins **et**

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAPA ou équivalent) ou supérieur
- Justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans le domaine agricole, ou justifier de 3 années d'activité professionnelle à temps plein dans tout autre domaine

Pré-inscription : lors de nos demi-journées d'information collective ou lors de nos portes ouvertes

Rentrée : septembre ou octobre

Tarifs : devis sur demande selon le financement de la formation

Selon votre statut, vous bénéficiez d'un financement :

- CPF (compte personnel de formation) ou PTP (projet de transition professionnel)
- Conseil Régional
- France travail

Possibilité de repas et hébergement